

N° : DE/44/7.1/13.12.2021-9

<b>EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	14
Présents	32	Absente non représentée:	1
<b>VOTANTS</b>			<b>46</b>

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique salle des Verdeaux à Bédarrides, le 13 décembre 2021, après convocation légale reçue le 7 décembre 2021, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

**Etaient présents :**

M. David BELLUCCI, M. Jean BERARD, M. Fulgencio BERNAL, Mme Nadège BOISSIN, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, Mme Cindy CLOP, M. Laurent COMTAT, M. Patrice DE CAMARET, M. Dominique DESFOUR, Mme Jacqueline DEVOS, Mme Evelyne ESPENON, Mme Sylviane FERRARO, M. Cyrille GAILLARD, M. Stéphane GARCIA, Mme Chantal GONNET-OLIVI, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, M. Stéphane MICHEL, Mme Annie MILLET, M. Samuel MONTGERMONT, M. Christophe MOURGEON, Marc MOSSÉ, M. Michel MUS, Mme Patricia NICOLAS, M. Guillaume PASCAL, Mme Valérie PEYRACHE, M. Christian RIOU, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, Mme Aurélie VERNHES.

**Etaient Absents représentés :**

Mme Carine BLANC TESTE (pouvoir donné à Mme Annie MILLET), M. Didier CARLE (pouvoir donné à M. Laurent COMTAT), Mme Patricia COURTIER, (pouvoir donné à Mme Jacqueline DEVOS), Mme Aurélie DEVEZE (pouvoir donné à Mme Valérie PEYRACHE), Mme Isabelle DUCRY, (pouvoir donné à M. Jean BERARD), Mme Florence GUILLAUME, (pouvoir donné à M. Patrice DE CAMARET), M. Thierry LAGNEAU (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA), Mme Christelle PEPIN (pouvoir donné à M. Christian RIOU), M. Michel PERRAND, (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA), M. Raymond PETIT, (pouvoir donné à M. Dominique DESFOUR), M. Bernard RIGEADE, (pouvoir donné à Mme Cindy CLOP), Mme Emmanuelle ROCA, (pouvoir donné à M. Cyrille GAILLARD), M. Joël SERAFINI (pouvoir donné à M. Christian GROS), M. Gérard VIAU (pouvoir donné à M. Fulgencio BERNAL).

**Etait Absente non représentée :**

Mme Sandy GEIGER.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **M. Pascal GUILLAUME** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Budget annexe St Hilaire 2 – Décision modificative n°2**

Monsieur Stéphane GARCIA, Vice-président, indique à l'assemblée que le budget annexe st hilaire 2 prévoit une vente de terrain pour un montant de 628.132 €.

Un terrain a été vendu en date du 29 novembre 2021 pour un montant de 400.000 €. Il faut donc délibérer pour modifier les crédits afin de constater en stock la différence fin 2021.

Il est donc proposé d'effectuer la décision modificative suivante :

Investissement Dépenses			Investissement Recettes		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
001-70	Déficit d'investissement	- 0.36			
3555-70	Stock	+ 228 132.00	1641-70	Emprunt	+ 228 131.64
<b>Total</b>		228 131.64	<b>Total</b>		228 131.64
Fonctionnement Dépenses			Fonctionnement Recettes		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
			7015-70	Vente de Terrains	- 228 132.00
			71355-70	Variation de stock	+ 228 132.00
<b>Total</b>		-	<b>Total</b>		-

**Le Conseil communautaire,**

**Monsieur Stéphane GARCIA, Vice-président, entendu,**

**Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**APPROUVE** la décision budgétaire modificative N° 2 du budget annexe St Hilaire 2.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

**Christian GROS**

**Président de la Communauté de communes  
Les Sorgues du Comtat**

**Le Président,**



Acte Exécutoire  
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982  
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982  
Envoyé le :  
Affiché le :